

# Conditions générales de Ventes

Conditions générales de location d'un emplacement ou d'une location.

## **1 – Date d'effet du contrat de location :**

Les réservations ont pour objet l'hébergement des touristes pour un séjour déterminé au camping Le Terrier suivant différents types de prestations. Le ou les bénéficiaires d'un emplacement ou d'une location sont des désignés sous le vocable « touristes ».

Un formulaire de contrat de location papier ou digitalisé doit être complété et remis par le touriste au camping Le Terrier qui, dans les huit jours qui suivent, est tenu de confirmer son accord par la remise du texte du contrat défini aux touristes ou, à défaut, de rembourser les sommes versées par celui-ci préalablement au contrat définitif.

## **2 – Montant de la réservation :**

Les sommes versées au titre de la réservation comprennent les arrhes et les frais de réservation :

– Les arrhes ont pour objet, pour chacun des contractants, de revenir sur son engagement :

Le touriste en perdant les arrhes, le camping Le Terrier en les restituant.

– Les frais de réservation sont considérés comme définitivement acquis au camping Le Terrier .

## **3 - Avance sur le solde du séjour :**

Le prix du séjour formulé dans le contrat de location correspond à l'ensemble des prestations. Le touriste doit solder le prix de son séjour, au plus tard 4 semaines avant son arrivée pour les locations et le jour de son arrivée pour le camping.

## **4 - Interruption du séjour :**

Les prestations incluses dans le prix du séjour et non consommées par le touriste ne donnent lieu à aucun remboursement, quelle que soit la cause.

## **5 - Annulation du séjour :**

Si le client n'a pas souscrit la « garantie annulation » proposée par le Camping Le Terrier, l'annulation du séjour de son fait à moins de 30 jours avant le jour de son arrivée telle que convenue entraîne le paiement d'une indemnité dont le montant est égal au prix de la totalité du séjour plus les frais de réservation, à la charge de celui qui demande l'annulation.

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée.

Pour toute annulation parvenue moins de 30 jours avant la date de début de séjour, 100% de l'acompte sera conservé par le camping le Terrier.

Si le client annule la réservation, il perd la totalité des sommes versées.

## **6 – Garantie annulation:**

Le Camping Le Terrier propose à sa clientèle de souscrire une garantie annulation dont la prime s'élève à 10% du montant du séjour.

Pour être recevable, l'annulation du séjour par le client doit être notifiée au Camping Le Terrier, par lettre recommandée ou courriel avec accusé de réception, au plus tard 7 jours avant la date de l'arrivée convenue.

La garantie annulation cesse de produire ses effets sept jours avant le premier jour de la location convenue.

La garantie annulation permettra au client, selon les conditions ci-dessus, d'être remboursé(e), de toute somme versée, hors le montant de la prime de la garantie annulation versée et les frais de réservation.

#### **7 - Assurance :**

Le touriste devra être couvert par son assurance en responsabilité civile « Villégiature » pour tout dommage causé de son fait.

#### **8 - Mise à disposition des locaux loués :**

Les locaux loués sont mis à la disposition des touristes, à partir de:

- Pour les emplacements de camping: à partir de 12:00 le jour de l'arrivée. Ils doivent être libérés avant 12:00 le jour du départ.

- Pour les locations: à partir de 16:00 le jour de l'arrivée. Elles doivent être libérées avant 10:00 le jour du départ.

Une photocopie des pièces d'identités des Touristes sera systématiquement faite lors de l'enregistrement à l'accueil.

L'inventaire des locaux loués est remis au touriste à son arrivée. Il doit signaler et faire rectifier, le même jour, les éventuelles anomalies auprès du camping Le Terrier

Le ou les numéros d'identification de location sont déterminés par le camping Le Terrier le jour de l'arrivée.

En cas de retard du touriste, l'emplacement sera gardé jusqu'au lendemain 12:00. Après il sera considéré libre.

#### **9 - Caution:**

Pour les locations, le touriste verse une caution le jour de son arrivée. Cette caution sera remboursée, après inventaire des locaux loués, le jour de son départ ou par courrier dans un délai de 15 jours au plus tard, déduction faite, le cas échéant, des dégâts et des frais nécessités par la remise en état des lieux loués.

#### **10 - Règlement intérieur – Troubles et nuisances :**

Les touristes doivent observer les consignes du règlement intérieur affiché à la réception. Il est notamment interdit :

- De faire du bruit après 23:00.
- De garer les véhicules sur un emplacement autre que celui attribué.
- D'avoir un comportement susceptible de nuire à autrui.

**11 – L'accès à la piscine : Les shorts et bermudas sont déconseillés.**

**12** - La direction du camping se réserve le droit de mettre un terme immédiat à tout séjour, sans indemnités ni compensation, en cas de non-respect du règlement intérieur.

**13** - La responsabilité du camping ne saurait être engagée et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement pour:

- tout inconvénient de dommages inhérents à l'utilisation du réseau Wifi ou de la réservation en ligne.
- tout dysfonctionnement ou fermeture d'un équipement consécutif à un cas de force majeure.

**14 – Autorisation de droit à l'image :**

En acceptant les conditions générales de vente, le touriste s'engage à ne faire aucune restriction de son droit à l'image et de ne demander aucune contrepartie au camping Le Terrier . Il donne donc l'autorisation au camping Le Terrier de présenter son image dans le respect des droits de sa personne pour toute diffusion et support jugé utile par le camping Le Terrier .